



## **Rapport de la Présidente**

Commission permanente du  
vendredi 12 juin 2020

**6<sup>ème</sup> Commission**

**N° CP-2020-6-6-4**

### **Service instructeur**

DEAA - service attractivité des territoires

### **Service consulté**

## **POLITIQUE EN FAVEUR DE LA MONTAGNE ACCORD AU SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DE MUNSTER HAUTES-VOSGES POUR LA REALISATION D'UN EMPRUNT**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de donner au Syndicat Mixte de la Vallée de Munster Hautes-Vosges l'accord du Département du Haut-Rhin pur la réalisation d'un emprunt de 500 000 €, dans le cadre du financement de son programme d'aménagement.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie lors de sa réunion du 29 mai 2020.

Le Syndicat Mixte de la Vallée de Munster Hautes-Vosges (SMVM) gère trois sites de ski alpin : le Schnepfenried, le Tanet et le Gaschney, ainsi que les espaces de ski de fond du Schnepfenried et des Trois-Fours, pour l'ensemble desquels il poursuit un programme pluriannuel d'aménagement.

Par délibération du 12 mars 2020, le Comité syndical a validé son budget primitif 2020 comportant plusieurs opérations d'investissement. Dans le cadre de la réalisation de son programme et de la poursuite des opérations lancées en 2019, le Syndicat Mixte est appelé à avancer d'importantes sommes d'argent pour payer les fournisseurs et les entreprises dans l'attente du versement des contributions des collectivités membres et des financeurs.

C'est pourquoi une consultation a été organisée auprès de différents établissements financiers afin de disposer d'un droit de tirage total de 800 000 €. Le Crédit Mutuel, candidat le mieux disant, propose de prolonger la ligne de trésorerie actuelle de 300 000 € et d'accorder un crédit relais pour les 500 000 € complémentaires (au taux de 0,34 %).

Ainsi, conformément à l'article 2 des statuts prévoyant l'accord des membres (le Département du Haut-Rhin et la Communauté de Communes de la Vallée de Munster) pour la réalisation des emprunts, le SMVM sollicite l'accord du Département pour la souscription de ce prêt de 500 000 €.

Au vu de ce qui précède, il vous est proposé :

- de donner au Syndicat Mixte de la Vallée de Munster Hautes-Vosges l'accord du Département du Haut-Rhin pour contracter un emprunt de 500 000 € en vue du financement de son programme d'aménagement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT